I.F.P.I.A

RÈGLEMENT INTÉRIEUR IFPIA

1 / **Règle de confidentialité :** les participants s'engagent à ne pas évoquer, ni utiliser hors du cadre du groupe de formation les informations personnelles données par les autres participants.

2 / **Respect du cadre :** les participants s'engagent à se munir du matériel nécessaire à leur participation aux stages, à respecter le lieu de stage et le matériel qui s'y trouve, à éteindre leur téléphone durant les sessions et à en limiter au maximum l'usage durant les pauses.

3 / **Respect du travail en groupe :** les participants s'engagent à être présents, sauf raison grave, à toutes les séances de travail, à ne pas quitter une séance en cours sauf accord avec la ou les formatrices, à respecter les horaires de début et de fin des séances. Ils s'engagent également à ne pas troubler par leurs propos ou leurs attitudes l'enseignement donné par la ou les formatrices ainsi que le travail des autres participants. Si nécessaire, elles peuvent demander temporairement à un participant de quitter la salle de travail.

4 / **Participation et engagement thérapeutique :** dans les exercices de pratique en groupe, ou en binôme, les participants s'engagent à participer aux activités proposées. Si cela ne leur est pas possible, ils doivent rester dans la salle de travail sauf autorisation par la ou les formatrices. Ils ont la possibilité de refuser de pratiquer avec un partenaire et la formatrice peut leur en demander la raison.
Pendant la formation, l'élève s'engage à respecter le code de déontologie de l'institut, à effectuer un travail sur lui même, si une problématique s'élève entraînant une difficulté pour lui, ou sur demande des formatrices.
Les formatrices et l'institut se réservent le droit de demander à un participant d'interrompre un stage ou un niveau de formation, si cet engagement n'est pas respecté en le remboursant au prorata des jours de stages effectués.

5 / **Non jugement et soutien :** les participants s'engagent à éviter, durant les séances de travail et en dehors de celles-ci, jugements à priori, moqueries, allusions déplacées, propos et attitudes ambiguës et à développer les qualités d'accueil, d'écoute et de respect nécessaires au processus de formation. Ils soutiennent au mieux leurs partenaires de travail.

6 / **Relation avec les formatrices et les assistants :** les participants s'engagent à tenir compte au mieux des remarques et interventions des formatrices et des assistants. Lorsqu'une formatrice ou un assistant est engagé dans un processus d'aide avec un autre participant, ils s'abstiennent de toute intervention dans ce processus, sauf sur invitation de la formatrice ou de l'assistant. Les participants sont invités à exprimer leurs désaccords ou leurs critiques aux formatrices et aux assistants en dehors des séances de travail en groupe. En cas de désaccord persistant, un participant peut s'adresser directement à l'institut pour expliquer son point de vue.

7 / **Usage commercial :** les participants s'engagent à ne pas utiliser à titre personnel ou commercial le nom de la formation tant qu'ils ne sont pas certifiés et avec autorisation écrite. Ils s'engagent de même à ne pas utiliser à titre commercial les documents et informations donnés dans la formation et ceci pendant la formation et après l'avoir terminée. Une attestation de formation ou une certification pourra être retirée à un participant en cas de non respect de cette règle. Par ailleurs pour les participants exerçant en tant que thérapeute, si l'exercice de la pratique va à l'encontre du code de déontologie IFPIA, l'institut pourra demander au participant d'interrompre la formation.

8 / **Études de cas et mémoire :** les participants autorisent l'institut à se servir de leurs études de cas et de leur mémoire de formation pour illustrer la démarche de la formation, et ceci à la condition impérative que la confidentialité des informations citées soit respectée.

9 / **Exclusion :** en cas de non-respect du règlement intérieur, les formatrices peuvent demander à un participant d'interrompre une session ou un stage de formation en cours. En cas de non-respect grave ou répété, l'institut peut demander à un participant d'interrompre sa formation dans le cadre des conditions financières de participation.

10 / **Anciens élèves :** les anciens élèves certifiés figurent dans la liste des professionnels de l'IFPIA sur simple demande par mail.

Le : À :

Nom et Prénom : Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

IFPIA Institut de Formation en Psychologie Intuitive Appliquée
Tél. : 06 86 21 24 09 | **Mail :** ifpia35@gmail.com | **Web :** www.ifpia.fr
Adresse : 1 rue Jules Robert | 35131 Chartres de Bretagne
IFPIA | SAS au capital de 1000€ | 823279989 RCS Rennes | Siret : 82327998900011 | Code APE : 8559A